



Vannes, le 1<sup>er</sup> septembre 2020

**François GOULARD**  
**Président du**  
**Conseil départemental**

Ancien Ministre

**Monsieur Patrice FAURE**  
**Préfet du Morbihan**  
**2 Place du Général de Gaulle**  
**56000 VANNES**

Monsieur le Préfet,

Vous avez bien voulu me convier à une réunion d'information sur le projet d'implantation d'éoliennes au large des côtes du Morbihan, qui se tient mercredi 2 septembre, en présence du président du conseil régional. Je ne puis malheureusement y assister.

Cependant, je tiens à vous faire part de mon opposition déterminée à ce projet, pour au moins quatre catégories de raisons.

La première, et sans doute la plus forte, est que l'on gâcherait un des plus beaux espaces naturels du monde. Les côtes bretonnes sont d'une splendeur incomparable. Elles perdraient leur charme par ces constructions incongrues. Dans les divers avis qui s'expriment, je m'étonne que cet aspect apparemment indiffère.

La deuxième raison est la non moins surprenante insouciance quant aux conséquences sur l'environnement marin. Alors que le moindre projet d'artificialisation des sols requiert trois ans de procédure et déclenche des protestations indignées, on fait allègrement fi des effets de ce projet sur la faune marine.

La troisième raison tient à la perturbation que ce projet pourrait entraîner pour la pêche. Je sais que des organisations professionnelles, dont l'objectivité n'est pas évidente, l'ont approuvé, sans que cela me convainque.

Enfin, sur un plan plus large, je ne pense pas que l'énergie éolienne soit une réponse pertinente au problème énergétique, en raison notamment de l'intermittence de sa production, qui oblige au maintien de capacités thermiques de production d'électricité et de faibles perspectives de progrès technologiques. L'espace marin dont il s'agit m'est cher. Je le connais bien pour y naviguer souvent. Son état préservé est une richesse. Le sacrifier pour une production électrique assez ridicule à l'échelle nationale serait une faute.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de mes bien fidèles sentiments.

François GOULARD

**Département du Morbihan**

Hôtel du département – 2 rue de Saint-Tropez – CS 82400 – 56009 Vannes Cedex  
Tél. 02 97 54 80 00 – Fax 02 97 54 80 40 – [www.morbihan.fr](http://www.morbihan.fr)